



O B J E T : compte-rendu **mercredi 23 février 2022 à 20 heures** à la mairie.

➔ **PROJET CONSTRUCTION COMMERCE**

Le conseil a pris connaissance de l'étude de faisabilité établie par l'A.D.A.C. pour la construction du futur commerce. La prochaine phase est le choix d'un architecte, il en résulte que trois cabinets ont été contactés. La commission d'appel d'offres retiendra la meilleure offre. Le choix de l'architecte conditionne le dépôt du permis de construire.

➔ **PANNEAU DIGITAL**

Le conseil a pris connaissance du devis établi par la société LUMIPLAN pour l'installation d'un panneau digital d'information. Le conseil a préféré mettre ce dossier en attente en raison d'informations insuffisantes données par cette société.

➔ **CHANGEMENT RADIATEURS SALLE DES ENSEIGNANTS**

Suite à l'expertise établie par l'A.L.E.C., le conseil valide le devis de l'entreprise BTELEC pour le changement des deux radiateurs électriques trop énergivores. Il sera installé 2 radiateurs rayonnants programmables.

➔ **RECRUTEMENT EMPLOYES SAISONNIERS**

- Le conseil valide le recrutement pour la prochaine saison estivale du surveillant de baignade qui a candidaté pour la prochaine saison estivale, il s'agit de celui qui a surveillé la piscine l'an dernier.
- Le conseil valide le recrutement d'un employé de la voirie pour les mois de juillet et août prochains. Pour cela il s'agit de candidater, il faut être majeur et être titulaire du permis de conduire.

➔ **ECLAIRAGE PUBLIC**

Le conseil prend acte que le prix de l'énergie ne cesse d'augmenter. C'est pourquoi le conseil a débattu sur une recherche continue d'économie. Il a été évoqué l'éclairage public. Il serait donc judicieux de diminuer les plages horaires et ainsi anticiper la transition énergétique. Ainsi, il est fixé l'heure de début à 7 heures le matin et le soir l'extinction sera à 21 heures 30.